

CHARTRE ETHIQUE DE L'APPEL

La présente Charte est l'expression de notre Projet Associatif qui se résume en 3 mots :

Solidarité – Partenariat – Soutien au développement des enfants.

Nous affichons être « l'un » des multiples acteurs de la Solidarité Internationale, permettant à des hommes et des femmes de mettre à disposition de l'association leurs compétences professionnelles et humaines, pour manifester leur solidarité avec les populations aux ressources limitées, en s'associant à leurs efforts et en participant à leur côté, à titre bénévole à des actions liant dynamiques de développement et de changement social.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Nous sommes, avant tout, une association d'aides aux **enfants** laïque et indépendante de tous partis politiques.

Nos buts sont en référence à nos statuts :

- Agir pour l'amélioration de la qualité de vie, l'accès aux ressources de base, à l'eau potable, à la santé préventive et curative, à la lutte contre la malnutrition infantile, l'accès aux droits fondamentaux de la personne, l'accès à l'éducation pour tous les enfants, à l'apprentissage de la citoyenneté... en faveur des populations les plus démunies, les plus fragiles, soumises à toutes les inégalités, aux privations, aux désastres des guerres, aux peurs, à l'insécurité... c'est intervenir pour accompagner leur sortie du cycle infernal de la pauvreté.
- Agir pour la mise en place d'activités économiques et sociales, individuelles et collectives afin de permettre à ces familles d'accéder à des revenus réguliers, c'est aussi contribuer à la réduction de leur pauvreté dans une logique de **développement durable** : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Nous croyons que bien des changements majeurs dans le monde, dans le droit international, dans les relations entre les peuples, dans la conception de la démocratie, dans la nature de l'économie solidaire, dans la résolution de conflits ethniques sont nés de l'action des ONG, lorsqu'elles sont bien gérées et bien intégrées dans le contexte socioéconomique du terrain.

NOS REFERENCES

Nous adhérons à La Convention Internationale des Droits de l'Homme et à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Nous adhérons également aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) prononcés par la quasi totalité des membres de l'ONU en septembre 2000 lors de la conférence du Millénaire à New York qui comprennent jusqu'en 2015 :

- la réduction de moitié de la grande pauvreté et de la faim dans le monde,
- l'accès à toutes et tous à l'éducation primaire,
- la réduction des 2/3 de la mortalité infantile
- l'arrêt de la propagation du Sida.

NOS PRINCIPES D' ACTIONS

Toutes les actions sont entreprises à la demande de responsables locaux, toujours en accord avec les organismes officiels du pays et dans le cadre des structures existantes. Toutes les réalisations sont sous la responsabilité des personnels locaux, médecins, sages-femmes, infirmières, enseignants ou ingénieurs, etc...

Nous intervenons dans les pays après **avoir reçu et identifié un « appel »** venu d'un partenaire partageant les mêmes valeurs et les mêmes convictions que notre association.

Nous nous interdisons d'imposer des axes stratégiques d'intervention en faveur d'un développement que nous aurions pensé à la place des autres.....

Nous cherchons au contraire à mettre en place tout ce qui peut favoriser l'expression des relations interculturelles, la complémentarité des compétences et des approches.

Nous privilégions **le partenariat** comme mode de mise en œuvre des actions.

Nos interventions ne sauraient se réduire à la dimension technique de mise en œuvre de projets mais doivent intégrer **la dimension citoyenne**. L'enjeu démocratique d'un « agir-ensemble » donne réalité aux **valeurs de solidarité**.

Nos **partenaire** sollicitent L'APPEL, souvent par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs de nos adhérents.

Nous rendons toujours visite sur le terrain. **Nos critères d'appréciation de la fiabilité d'un partenaire** identifié seront déduits de cette connaissance mutuelle. En outre, nous apprécierions sa capacité à :

- partager les valeurs et convictions de L'APPEL définies dans la Charte éthique,
- être porteur de l'initiative du projet.
- avoir une « surface d'intervention minimale » sur une cible de population bien définie,
- avoir la capacité à travailler avec d'autres partenaires,
- être capable ou se former à élaborer un budget, tenir une comptabilité et présenter un compte d'exploitation transparent sur les produits et sur les charges,
- fournir des rapports d'avancement d'un projet dont les critères d'évaluation ont été préalablement définis.

LIGNES FEDERATRICE

Nous prenons en compte les besoins ressentis et pas forcément exprimés pour les traduire avec le partenaire en « projet de développement » dans les 5 grands secteurs où nous espérons réunir les compétences requises : **La santé, l'environnement (urbain ou rural), l'éducation, le social et le développement rural**.

Nous aidons à concevoir, avec notre partenaire, un projet susceptible de trouver un écho favorable auprès de bailleurs de fonds publics et privés, et nous mettons en place, dès le départ, les **conditions de pérennisation** de l'action, car « sortir d'un projet » est plus difficile que d'y entrer...

NOS RESSOURCES

Ce sont nos **adhérents** (qui font des dons ciblés ou non sur les projets) **qui sont à la base des choix éthiques et de l'indépendance de l'association**. (Nous pourrions leur signaler les avantages fiscaux auxquels ces dons leur donnent droit).

Nous nous permettons de générer des **activités productives de revenus et d'échanges** : concerts, repas, conférences, événementiels dont les profits sont versés à l'association,

Nous répondons à des « appels à propositions » des bailleurs publics, bilatéraux et multilatéraux afin de mettre en place des programmes conséquents, sur 3-5 ans qui contribuent à stabiliser le budget général de l'association même si cela entraîne des efforts pour couvrir la part d'autofinancement inéluctable.

Nous souhaitons accompagner également des petits projets de développement avec nos seuls fonds propres, car ils permettent l'expression de la diversité des pratiques de certains de nos adhérents ou de nos partenaires qui permettent de répondre de façon particulièrement adaptée à des besoins vitaux immédiats.

Nous développons des contacts avec des financeurs privés, Grands groupes, Entreprises, Fondations, voire PME-PMI... afin de mettre en place des partenariats stratégiques, des actions de mécénat de compétences, de mécénat financier ou purement matériel ... et nous contribuons à satisfaire en retour, leur besoin de communication en interne, d'association des salariés à l'action de solidarité internationale. (RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises).

Nous sommes ouverts au travail en consortium d'ONGs afin de démultiplier nos actions par la synergie des compétences. Nous répondons ainsi au souci des bailleurs de Fonds de voir les ONGs atteindre un certain seuil critique d'intervention dans les pays.

Nous prenons en compte dans nos stratégies « d'intervention-pays » des contraintes et des avantages liés aux déconcentrations budgétaires, correspondant aux politiques publiques, afin **d'aider nos partenaires à lever eux-mêmes des fonds**. Nous opérons un véritable transfert de savoir-faire pour qu'ils puissent concevoir et présenter des dossiers de demandes de subventions.

Nous nous efforçons de réaliser **des évaluations intermédiaires** en cours d'avancement des projets **et en fin de programmes** pour mettre en lumière les causes d'atteinte ou de non-atteinte des objectifs fixés au départ.

Nous portons le maximum d'efforts sur **la formation des acteurs** susceptibles de conduire les projets lorsque l'APPEL se retire : un projet est reconnu utile quand nous nous sentons inutiles !

NOS CRITERES DE SÉLECTION DE PROJETS

Cohérence : privilégier des actions autour de la ligne fédératrice : Santé-Assainissement-Education-Social-Développement rural... dans les domaines de la santé de la mère et de l'enfant, de la lutte contre le SIDA, de la P.C.I.M.E (Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant), de la formation des acteurs, de l'accès des jeunes à l'emploi par la formation professionnelle et technique, de la lutte contre l'exclusion, de l'accompagnement des enfants vulnérables ou atteints d'un handicap et contre l'exploitation des enfants sous toutes ses formes.

Utilité : apporter de préférence une réponse aux besoins mal pris en compte par la société, notamment vis à vis des populations les plus démunies, les plus défavorisées dont la dignité est le plus souvent bafouée.

Implication : ne pas faire valoir seulement l'engagement financier au service du développement, mais favoriser des investissements productifs de richesse et d'emploi, le renforcement de capacités professionnelles des partenaires, l'association de compétences locales professionnelles et techniques, et l'implication des bénéficiaires du projet.

Pérennité : nouer des partenariats durables afin de mettre en place les conditions de pérennisation des projets, en se servant des leviers que sont :

- l'accès au micro-crédit, la mise en place d'activités génératrices de revenus ou de création des richesses et d'emploi, tant pour les partenaires que pour les individus bénéficiaires de l'aide,
- la formation orientée vers l'employabilité,
- l'éducation scientifique & technique des jeunes pour répondre aux besoins économiques des pays émergents.

La pérennité dépend aussi de l'engagement du partenaire. Cet engagement (participation) doit être :

- annoncé au départ,
- confirmé pendant l'action,
- pérenne au terme de la participation de L'APPEL.

Transparence : s'assurer de la totale transparence des actions entreprises avec le partenaire en mettant en place des formations en gestion-comptabilité assorties de tous les « clignotants de gestion » afin de rendre compte de la meilleure utilisation des fonds privés ou publics.

Impact sur l'Environnement économique et social : faire en sorte de ne pas favoriser l'introduction de biens ou de services en provenance d'Europe, ou d'autres pays, alors qu'il existe des productions locales, génératrices d'emplois, donc de développement. On privilégiera l'achat de denrées (lutte contre la malnutrition), de biens d'équipements, de services (développement de logiciels par des nationaux) dans les pays d'intervention plutôt que l'importation et on favorisera avant tout, la production de valeur ajoutée dans les pays du sud.

Avenir : Toujours tenir compte dans nos actions de l'impact sur l'environnement et le Développement Durable.

Communication : nos actions au service du Développement dans les pays du Sud doivent être communicables sur tous supports, notamment sur le ou les sites Web afin de les promouvoir et de les faire valoir auprès des bailleurs de fonds publics/privés.

NOS CRITERES DE REUSSITE DES PROJETS

Un projet de développement pourra être considéré comme réussi :

- 1) s'il a permis d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés au départ, adossés à des indicateurs d'impact et de résultats,
- 2) si le projet a mis en place les conditions de sa pérennisation au plan humain et économique,
- 3) si le projet est sorti de la « substitution des acteurs du Nord » pour donner accès à des responsabilités pleines et entières aux acteurs principaux avec qui nous avons travaillé.

Mais surtout la réussite sera d'avoir accompagné du mieux possible et dans une atmosphère de compréhension réciproque nos partenaires en butte à des situations difficiles et qui œuvrent pour les enfants de leur pays.

« Un enfant protégé contre la faim, la misère, l'injustice, la violence, c'est un homme devenu possible..., c'est un cerveau et un cœur disponibles demain pour la sympathie, la pitié et l'entraide. »

Théodore MONOD